



© A. Garapon

Antoine Garapon

France

Biographie

Magistrat, secrétaire général de l'Institut des Hautes Études sur la Justice, Antoine Garapon a été juge des enfants pendant de nombreuses années. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont *Bien juger. Essai sur le rituel judiciaire* (Odile Jacob, 1997), *Des crimes qu'on ne peut ni punir, ni pardonner* (Odile Jacob, 2002), *Juger en Amérique et en France. Culture juridique française et common law* (avec Ioannis Papadopoulos, Odile Jacob, 2003), ou encore *Les juges dans la mondialisation* (avec Julie Allard, Seuil, 2005). Il dirige la collection « Le bien commun » aux Éditions Michalon et anime l'émission *Le bien commun* sur France Culture. Il est également membre du comité de rédaction de la revue *Esprit*.

Zoom

Démocratie sous stress. Les défis du terrorisme global, avec Michel Rosenfeld (PUF, 2016) (211 p.)

Bibliographie

- La Prudence et l'Autorité : Juges et procureurs du XXI^e siècle* (Odile Jacob, 2014) (130 p.)
Deals de justice, le marché américain de l'obéissance mondialisée (PUF, 2013) (200 p.)
Imaginer la loi : le droit dans la littérature, avec Denis Salas (Michalon, 2008) (301 p.)
Peut-on réparer l'Histoire ? : colonisation, esclavage, Shoah (Odile Jacob, 2008) (287 p.)
Les vertus du juge (Daloz, 2008) (192 p.)
Imaginer la loi (Michalon, 2007) (301 p.)
Les nouvelles sorcières de Salem : leçons d'Outreau, avec Denis Salas (Seuil, 2006) (166 p.)
Les juges dans la mondialisation (Seuil, coll. «La République des Idées», 2005) (95 p.)
Juger en Amérique et en France : culture juridique française et common law (Odile Jacob, 2003) (322 p.)
Les juges, un pouvoir irresponsable ? (Nicolas Philippe, 2003) (235 p.)
Des crimes qu'on ne peut ni punir ni pardonner : pour une justice internationale (Odile Jacob, 2002) (348 p.)
Et ce sera justice : punir en démocratie (Odile Jacob, 2001) (330 p.)
Quelle autorité ? : une figure à géométrie variable, avec Sylvie Perdiolle (Autrement, 2000) (159 p.)
Kosovo : un drame annoncé (Michalon, 1999) (292 p.)
Bien juger : essai sur le rituel judiciaire (Odile Jacob, 1997) (351 p.)
La justice et le mal, avec Denis Salas (Odile Jacob, 1997) (224 p.)
Le gardien des promesses : justice et démocratie (Odile Jacob, 1996) (288 p.)
La République pénalisée (Hachette, 1996) (140 p.)
Carnets du Palais : regards sur le Palais de Justice de Paris (Albin Michel, 1995) (150 p.)
La justice des mineurs : évolution d'un modèle (L.G.D.J., 1995) (153 p.)
L'âne portant les reliques, essai sur le rituel judiciaire (Le centurion, 1985) (211 p.)



Le terrorisme djihadiste révèle les peurs secrètes des sociétés démocratiques : la crainte d'une division de la Cité et d'une dislocation du monde, d'un pouvoir abandonné par l'autorité et d'un droit dépassé par le fait. Parce qu'il ne vise plus seulement à atteindre l'intégrité territoriale d'un État mais l'intégrité morale de la société en niant radicalement ses mœurs, ses manières de vivre et ses principes politiques, il menace la nature même de la démocratie.

Ressources

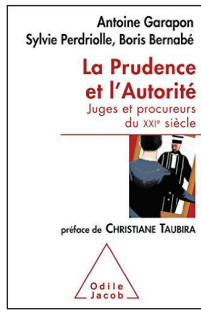
Série de podcasts de l'émission « Le monde selon Antoine Garapon », France Culture : <https://www.franceculture.fr/emissions/le-monde-selon-antoine-garapon>

« L'office du juge du 21^{ème} siècle », un épisode de l'émission *Le droit se livre*, Ministère de la justice, 07.11.2013 : <http://www.justice.gouv.fr/histoire-et-patrimoine-10050/lemission-le-droit-se-livre-12370/le-droit-se-livre-loffice-du-juge-au-21eme-siecle-26321.html>

Mots-clés

- > Justice
- > Droit
- > Démocratie
- > Sécurité

La Prudence et l'Autorité : Juges et procureurs du XXI^e siècle (Odile Jacob, 2014) (130 p.)



La justice est en crise. Elle doit aujourd'hui se réformer. Comment en améliorer la qualité, avec des moyens réduits ? Sûrement pas en réduisant ses fonctions ou en se contentant de modifier la carte judiciaire. Pour bâtir la justice du XXI^e siècle, c'est plutôt d'une réflexion en profondeur sur les différentes facettes des missions des juges et des procureurs qu'il faut partir. Une telle réflexion permettrait de distinguer ce qui relève vraiment du procès et ce qui serait

mieux traité autrement – par les associations, les élus, les avocats et bien sûr les parties elles-mêmes ; surtout, elle revitaliserait notre démocratie en associant mieux les justiciables et l'ensemble de la société à l'œuvre de justice. C'est ce que propose cet ouvrage, qui ne prétend pas définir ce que l'institution judiciaire devrait être, mais plutôt analyser ce qu'elle est, en s'intéressant aux hommes et aux femmes qui la rendent quotidiennement, à leurs aspirations et à leurs interrogations, en cherchant à saisir au plus près des pratiques concrètes comment s'élabore la décision judiciaire, en rassurant les juges sur le sens de leur office non pas par des solutions techniques, mais en retrouvant le lien perdu avec la justice.

Deals de justice, le marché américain de l'obéissance mondialisée (PUF, 2013) (200 p.)



Corruption, blanchiment, évasion fiscale, contournement des sanctions internationales... Les autorités de régulation américaines traquent ces pratiques chez les entreprises transnationales qui, si elles sont avérées, peuvent entraîner des sanctions considérables : procès à rallonges, mises en causes personnelles, pénalités astronomiques et, plus grave encore, préjudice porté à la réputation de l'entreprise.

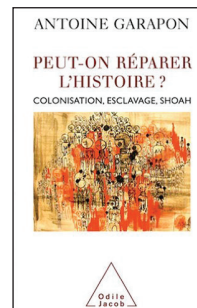
Devant ces menaces et la perspective de se voir interdire l'accès au marché américain, mieux vaut souvent coopérer en mettant en œuvre une nouvelle logique. L'entreprise suspectée doit alors renoncer à se défendre judiciairement, pratiquer elle-même des enquêtes internes poussées, s'acquitter d'amendes colossales et mettre en place des processus de compliance lourds et coûteux. En bref : acheter la paix avec les autorités américaines. Cette justice sans la Justice n'a-t-elle pas le mérite de l'efficacité ? Ne préfigure-t-elle pas aussi un nouveau mode de régulation globale ? N'annonce-t-elle pas un nouveau régime d'obéissance mondialisée où l'on demande à chacun – sujet ou entreprise – de se faire le juge et le dénonciateur de lui-même ?

Imaginer la loi : le droit dans la littérature, avec Denis Salas (Michalon, 2008) (301 p.)



Pourquoi l'étude des rapports entre droit et littérature est-elle quasi inexistante en France alors que la tradition littéraire y est si riche ? Ce livre veut réparer cette incongruité en s'intéressant à la façon dont l'un interfère sur l'autre, le nourrit et le pense. La fiction traite sans ménagement les grandes institutions juridiques et réinvente à sa manière le contrat, la personnalité juridique ou la loi.

Peut-on réparer l'Histoire ? : colonisation, esclavage, Shoah (Odile Jacob, 2008) (287 p.)



Alors que rebondit le débat autour de la repentance et de la colonisation, les tribunaux civils sont de plus en plus sommés d'indemniser les « préjudices de l'histoire ». On savait, depuis Nuremberg, que la justice pénale internationale pouvait juger les dirigeants, mais voici que, à présent, le droit privé est convoqué pour solder les comptes de l'histoire : spoliations des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale, stérilisation de populations colonisées, occupation des

terres des aborigènes, par exemple.

Le mal dans l'histoire est-il un préjudice qu'on peut réparer ? L'indemnisation financière peut-elle ouvrir la voie à une réconciliation ? Les victimes y trouvent-elles vraiment la reconnaissance qu'elles cherchent ? Ne s'agit-il pas là d'une marchandisation de la justice ? Une enquête inédite sur une nouvelle façon de penser les plaies de l'histoire.